



PROTEAGINEUX

Pois protéagineux

RÉSEAU 2019

Les données sont actuellement collectées à partir de 7 parcelles de pois d'hiver et 17 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 6 parcelles de pois d'hiver et sur 15 parcelles de pois de printemps.

Deux parcelles supplémentaires sont uniquement suivies pour les vols de tordeuses (une en hiver, une en printemps).

Carte en annexe.

STADES DES POIS

Les pois d'hiver observés sont entre les stades début floraison et stade limite d'avortement (la 1^{ère} gousse atteint 0.8cm d'épaisseur).

Les pois de printemps observés sont entre les stades 10 feuilles et jeunes gousses 2 cm.

Rédacteurs

Agathe PENANT
Terres Inovia en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre

Observateurs

ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAAL, CA18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, FDGEDA DU CHER, LYCEE AGRICOLE DU CHESNOY, SCAEL, UCATA

Relecteurs

Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, SRAL Centre-Val de Loire

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,

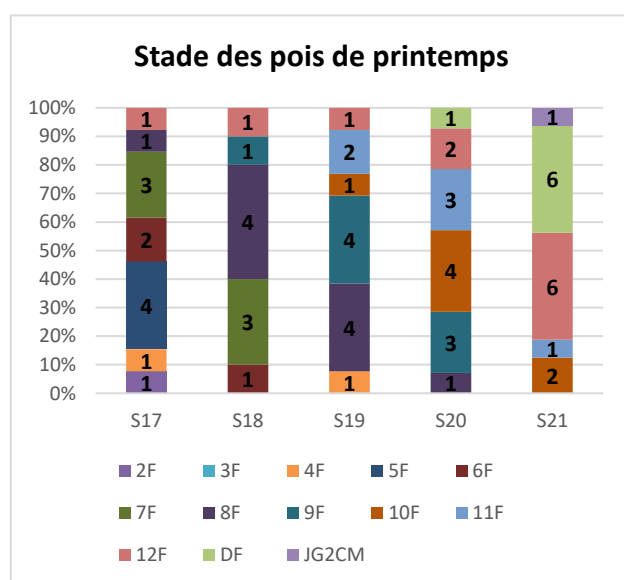
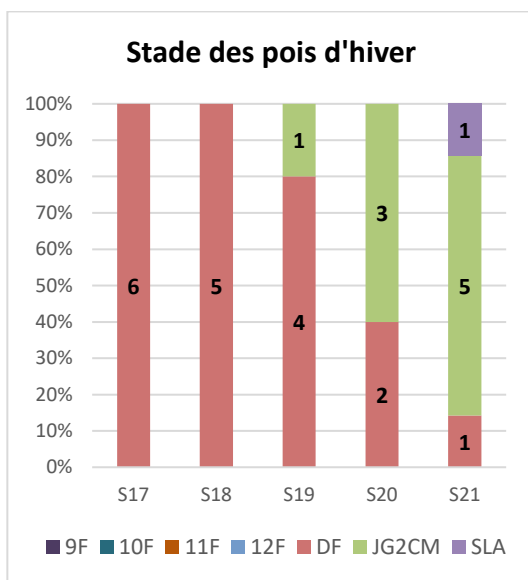
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au



Les abeilles butinent – protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement [la note nationale abeilles](#)

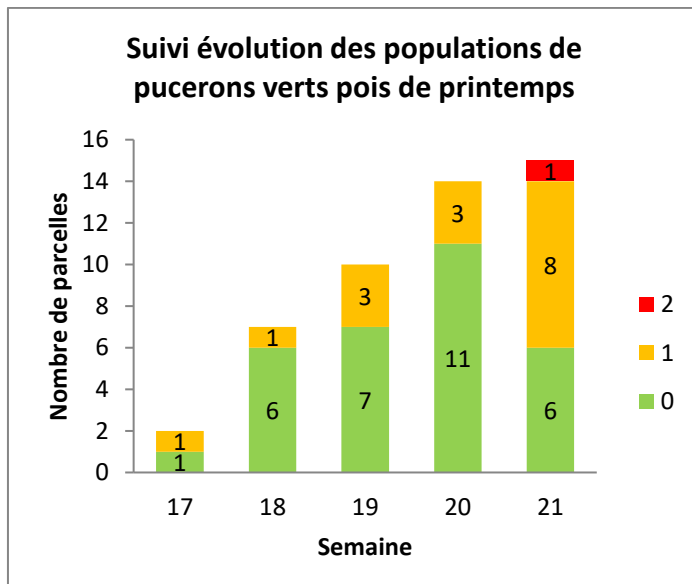
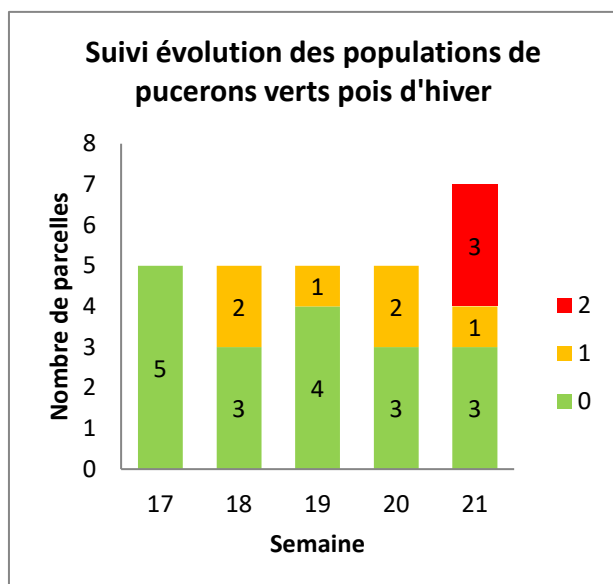
PUCERON VERT DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Contexte d'observation

La présence de pucerons verts est observée sur quatre parcelles de pois d'hiver à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante) pour une parcelle (Indre) et de 2 (11 à 20 pucerons par plante) pour deux parcelles (Indre et Loiret).

Sa présence est également observée sur neuf parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante) pour huit parcelles (ensemble de la région) et de 2 (11 à 20 pucerons par plante) sur une parcelle (Indre).

La pression puceron a augmenté depuis la semaine dernière.



Période d'observation et Seuil indicatif de risque

Le puceron vert doit être observé entre les stades **10 feuilles – début floraison et fin du stade limite d'avortement** (2-3 semaines après la fin floraison).

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence **d'auxiliaires**, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Prévision

Le risque est fort

Les parcelles de pois d'hiver et de printemps sont dans la période de risque et les insectes ont colonisé les parcelles. Le climat actuel, malgré les pluies ponctuelles, est propice à leur développement. La présence des pucerons est donc à surveiller de près.

Description en annexe du [BSV 7](#)

TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observation

Des captures ont eu lieu cette semaine sur deux parcelles de pois d'hiver, avec 2 et 3 papillons piégés (Cher). Au maximum, 5 papillons ont été piégés depuis début floraison.

En pois de printemps, les premières captures ont eu lieu : 6 papillons ont été piégés dans l'Indre.

Période d'observation et Seuil indicatif de risque

La tordeuse doit être observée à partir de **début floraison** jusqu'à la **fin du stade limite d'avortement** (2-3 semaines après la fin floraison).

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semences, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées** depuis le début de la floraison.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées** depuis le début de la floraison.

Prévision

Le risque est moyen

Les parcelles de pois d'hiver sont dans la période de risque et les parcelles de pois de printemps commencent à entrer dans cette période de risque.

Peu de papillons sont actuellement capturés. Les vols restent néanmoins à surveiller en particulier si vous avez un débouché alimentation humaine ou semences.

Les pièges à tordeuses doivent être placés dans les parcelles avant l'apparition des premières fleurs et relevés toutes les semaines.

Description en annexe du [BSV 6](#)

BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

La majorité des parcelles de pois d'hiver ont atteint et dépassé le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche. Les parcelles les plus précoces de pois de printemps atteignent ce stade.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du stade **jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement (fin floraison + 10 jours)**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

La fin du stade limite d'avortement (FSLA) est atteinte lorsque les dernières gousses mesurent 8-9 mm d'épaisseur.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen selon le débouché envisagé

Les pois d'hiver sont dans la période de risque.

Les bruches sont actives en cas de temps sec et doux.

Les parcelles de pois qui atteignent le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)

Contexte d'observations

La maladie est observée sur trois parcelles de pois d'hiver (Loiret, Indre et Cher). La maladie reste peu à moyennement présente, restant dans la plupart des cas confinée au bas de tige.

La maladie est également observée sur une parcelle de pois de printemps au stade 12 feuilles, avec une pression faible.

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la **levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement** (+2-3 semaines après la fin floraison).
- Sur le pois de printemps, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement** (+2-3 semaines après la fin floraison).

Prévision

Le risque est moyen à fort

La maladie est pour le moment peu présente dans les parcelles de pois d'hiver et de printemps. Les pluies annoncées pourraient être favorables à l'apparition et au développement de l'ascochytose. Les parcelles de pois sont à surveiller.

Description en annexe du [BSV3](#)

BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Contexte d'observations

La maladie n'est pas observée cette semaine dans le réseau.

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de la **floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Prévision

Le risque est faible à moyen

Les pois d'hiver sont dans la période de risque, les pois de printemps y entrent progressivement. Les parcelles sont à surveiller dès la chute des premiers pétales, en cas d'orage ou d'averse.

AUTRES MALADIES DU POIS

Des symptômes de bactériose sont toujours observés sur une parcelle de pois d'hiver. La maladie a pu progresser suite aux dernières gelées.

Quelques symptômes de mildiou sont également observés en dehors du réseau.

Féverole

RÉSEAU 2019

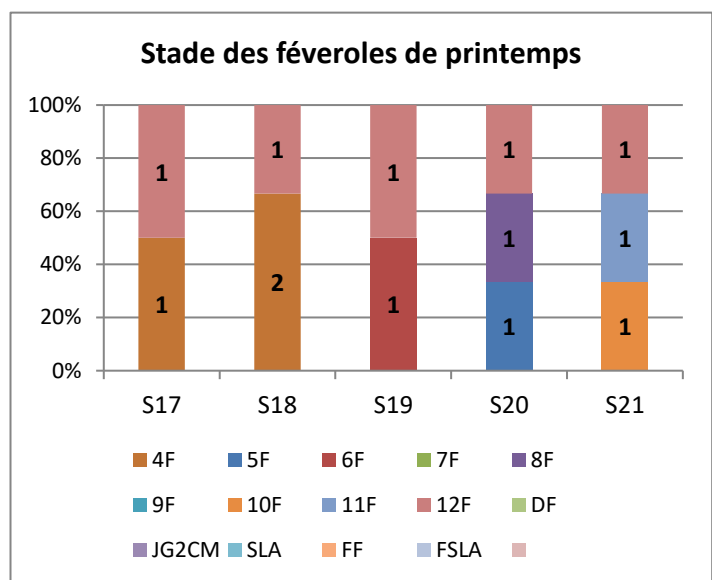
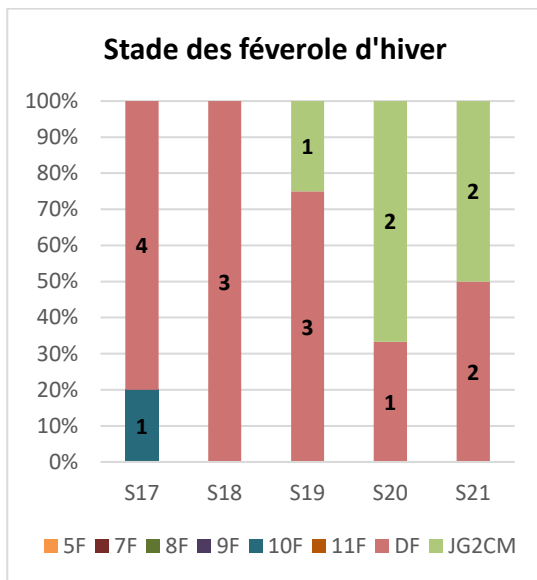
Les données sont actuellement collectées à partir de 6 parcelles de féveroles d'hiver et 3 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 4 parcelles de féveroles d'hiver et sur 3 parcelles de féveroles de printemps.

STADE DES FÉVEROLE

Les **féveroles d'hiver** observées sont entre le stade début floraison et jeunes gousses 2 cm.

Les **féveroles de printemps** observées sont entre les stades 10 et 12 feuilles.



PUCERONS NOIRS DE LA FÈVE (APHIS FABAE)

Contexte d'observation

La présence de pucerons est observée sur une parcelle de féveroles de printemps, à la note de 1 (présence de manchons sur 1% des plantes).

Les pucerons ne sont pas signalés sur les parcelles de féveroles d'hiver du réseau.

Période de risque et Seuil indicatif de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm**.

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Les pucerons sont peu présents sur les parcelles de féveroles, qui sont néanmoins pour la majorité dans la période de risque. L'arrivée des insectes doit être surveillée.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Description en annexe du [BSV 7](#)

BRUCHE DE LA FÉVEROLE (BRUCHUS RAFIMANUS)

Contexte d'observations

Les parcelles de féveroles d'hiver atteignent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la féverole s'étend du stade **jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement (fin floraison + 10 jours)**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

La fin du stade limite d'avortement (FSLA) est atteinte lorsque les dernières gousses mesurent 1 cm d'épaisseur.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen selon le débouché envisagé

Les féveroles d'hiver entrent dans la période de risque.

Les bruches sont actives en cas de temps sec et doux.

Les parcelles de féveroles qui atteignent le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

BOTRYTIS DE LA FÉVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Contexte d'observation

La maladie est observée sur trois parcelles de féveroles d'hiver (Cher et Indre). Une parcelle est fortement touchée, avec 100% de la partie inférieure des plantes atteints. La maladie n'a néanmoins pas évolué depuis la semaine dernière sur cette parcelle.

Pour les deux autres parcelles, la maladie est peu présente (2% de la partie inférieure et 1% de la partie supérieure des plantes atteints – Cher) à moyennement présente (50% de la partie inférieure et 10% de la partie supérieure atteints – Indre).

La maladie est plus présente dans le réseau que la semaine dernière.

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade **5-6 feuilles**.
- Sur féveroles de printemps, à partir de **début floraison**.

Prévision

Le risque est moyen à fort

Les parcelles de féveroles d'hiver sont dans la période de risque, et les pluies annoncées pourraient être favorables à l'apparition et au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles sont à surveiller attentivement.

ASCOCHYTOSE DE LA FÉVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*)

Contexte d'observation

La maladie n'est pas observée cette semaine dans le réseau.

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade **5-6 feuilles**.
- Sur féveroles de printemps, à partir de **début floraison**.

Prévision

Le risque est moyen

Les parcelles de féveroles d'hiver sont dans la période de risque, et les orages annoncés en fin de semaine pourraient être favorable au développement de la maladie.

Attention ! Ne pas confondre botrytis et ascochytose de la féverole – voir en [annexe BSV1](#)

Localisation des parcelles – réseau 2019

